

## SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

<b>Identificateur du produit/Nom commercial:</b>	SANIBLEND 32
<b>Autres moyens d'identification</b>	S32L
<b>Usage du produit/Description:</b>	NETTOYANT - DÉSINFECTANT - DÉTERGENT - DÉSODORISANT - CONTRÔLE DE MOISSISSURES - FONGICIDE
<b>Restrictions d'utilisations</b>	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
<b>Identificateur du fournisseur initial :</b>	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:</b>	(613) 996-6666 (CANUTEC)

## SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Système général harmonisé):

Ce produit est régi par le règlement sur les aliments et drogues et n'est pas régi par le SIMDUT.

### 2b Éléments d'étiquetage

Symbole :  
Sans objet.

### Conseils de prudence :

#### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Lire l'étiquette avant l'emploi

**ATTENTION CORROSIF** Cause des lésions des yeux et de la peau. Ne pas éclabousser dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes à coques ou un écran facial pendant la manutention. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Éviter la contamination des aliments. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser.

**Ne pas mettre en contact avec des comburants, des savons anioniques et des détergents. Voir les indications supplémentaires sur le côté de l'étiquette.**

**PREMIERS SOINS** : Amener le contenant ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison, un médecin ou lorsque vous allez pour des traitements, sinon ayez le nom du produit avec son numéro d'identification de drogue.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Pour le contact avec les yeux, consulter un médecin. En cas d'ingestion, boire immédiatement beaucoup d'eau. Éviter l'alcool. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**AVIS AU MÉDECIN** : Des dommages possibles aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique

**Mention d'avertissement**

Voir sous conseils de prudence

**Mention de danger**

Voir sous conseils de prudence

**SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68131-39-5	1-5	Irritation oculaire, catégorie 2
Chlorure du didécyle diméthyle ammonium	7173-51-5	0.1-1	Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité orale, aiguë, catégorie 3 Lésions oculaires graves — catégorie 1
Chlorure d'alkyldiméthylbenzyle ammonium (C12-C16)	68424-85-1	0.1-1	Irritation cutanée, catégorie 1B Toxicité orale, aiguë, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 1
Chlorure de Octyldécyl diméthyle ammonium	32426-11-2	0.1-1	Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité orale, aiguë, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 1
Chlorure de Dioctyldiméthyle ammonium	5538-94-3	0.1-1	Irritation cutanée, catégorie 1 Toxicité orale, aiguë, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 2A

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

**SECTION 4 - PREMIERS SOINS****4.a Description des premiers soins :****Contact oculaire:**

Garder la paupière ouverte et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant, après les premières 5 minutes puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils pour le traitement

**Contact cutané:**

PEAU: Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils pour le traitement

**Inhalation:**

Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis donner la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils pour la suite du traitement.

**Ingestion:**

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils pour le traitement. Faire boire beaucoup d'eau si la

personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin.  
Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

#### 4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

**Yeux:** Peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement  
**Peau:** Un contact direct à court terme peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement.  
**Inhalation:** Irritation des voies respiratoires  
**Ingestion:** Peut causer une irritation et des brûlures de l'appareil digestif.

#### 4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Voir l'avis au médecin à la section 2.

### SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Néant

#### 5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

#### 5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui

combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

### SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### 6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau; éviter de respirer un brouillard du produit. Ne pas ingérer. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

#### 6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

#### 6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout.

### SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

#### 7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Voir section 2 pour les détails.

**7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:**

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Éviter le contact avec du javellisant et du peroxyde. Aucune autre incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

**SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8a Paramètres de contrôle :**

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

**8b Mesures d'ingénierie:**

Non requis.

**8c Mesures de protection individuelle**

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des bottes imperméables en cas de grosse fuite. Des gants en caoutchouc.

Protection des yeux / du visage:

Voir sous la section 2.

**Commentaires sur l'hygiène générale:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter tout contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**État physique, couleur et odeur:**

Liquide jaune, odeur de citron.

**Seuil de l'odeur:**

P/D

**pH :**

Approximativement 7

**Point de fusion/congélation:**

Approximativement 0°C

**Point d'ébullition:**

Approximativement 100 °C

**Point d'éclair**

Aucun jusqu'à ébullition

**Taux d'évaporation (n-BuAc=1) :**

0.4 (eau)

**Inflammabilité**

Non applicable

**Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :**

Sans objet

**Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :** Sans objet

**Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:**

Non sensible.

**Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:**

Non sensible.

**Tension de vapeur :**

20 mm Hg (eau)

**Densité de vapeur :**

0.6 (eau)

**Densité relative :**

1.0

**Solubilité :**

Miscible dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Température d'auto-inflammation:	P/D
Température de décomposition :	P/D
Viscosité:	< 100 cps @ 25 °C

## SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

### 10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

### 10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

### 10c Risque de réactions dangereuses :

Réagit en contact avec des acides forts, les matières comburantes fortes.

### 10d Conditions à éviter:

Réagit en contact avec des acides forts, les matières comburantes fortes.

### 10e Matériaux incompatibles:

Acides forts, matières comburantes fortes.

### 10f Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone et d'azote, ammoniacque et autres gaz irritants.

## SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'absorption probables:** Yeux, peau et ingestion.

**Yeux:** Peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement.

**Peau:** Un contact direct à court terme peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement.

**Inhalation:** Irritation des voies respiratoires

**Ingestion:** Peut causer une irritation et des brûlures de l'appareil digestif.

**Cancérogénicité :** Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

**Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :** Non disponible

**Sensibilisation de la peau :** Non disponible

**Sensibilisation des voies respiratoires :** Non disponible

**Matières synergiques :** Non disponible

**Autres dangers importants:** Non disponible

**Données toxicologiques:** Estimation de la toxicité aiguë: la DL<sub>50</sub> est supérieure à 4,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12b Persistance et biodégradation :

Le produit est biodégradable

### 12c Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible

**12d Mobilité dans le sol :**

Non disponible

**12e Autres effets nocifs**

Aucune information pertinente trouvée

**SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Ne pas contaminer l'eau, les aliments lors de l'entreposage. Puis offrir pour recyclage ou reconditionnement ou rendre inutilisable et éliminer dans un site d'enfouissement ou par toute autre méthode approuvée par les autorités fédérales, provinciales et municipales.

**SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :**

**Non réglementé.**

Numéro UN: S/O  
Appellation réglementaire: S/O  
Classe de danger : S/O  
Groupe d'emballage : S/O  
Dangers environnementaux: S/O  
Transport en vrac: S/O  
Précautions spéciales : S/O

**SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Au Canada**

**Renseignements SIMDUT:**

Non régi par le SIMDUT

**Classification SIMDUT:** Voir section 2a

**Information CEPA:** Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Date de révision :** 2019-01-02

**Références:**

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

**Abréviations:**

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CAS Chemical Abstract Service  
CEPA Canadian Environmental Protection Act  
CL Concentration létale  
cps Centipoises  
DL Dose létale  
HMIS Hazardous Material Information System

**Fiche de données de sécurité : SANIBLEND 32**

HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité